

Programme d'infrastructures Canada-Ontario



**Bâtir
les fondations
de l'économie
et de la société
du XXI^e siècle**

Canada 



Industrie
Canada

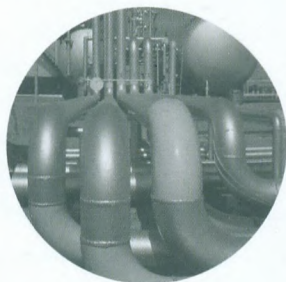
Industry
Canada



Ontario

SuperCroissance
SuperBuild

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario représente un investissement de 680,7 millions de dollars que le gouvernement fédéral échelonnera sur six ans en partenariat avec l'Ontario, ses administrations locales et le secteur privé.



Le Programme, qui a pour objet d'investir dans les infrastructures municipales urbaines et rurales devrait générer des investissements de capitaux supérieurs à 2 milliards de dollars.

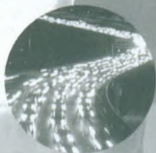
► Objectifs

Améliorer la qualité de vie grâce à des investissements ayant pour but :

- d'accroître la qualité de l'environnement;
- d'encourager la croissance économique à long terme;
- de moderniser les infrastructures locales;
- de bâtir l'infrastructure du XXI^e siècle en recourant à des technologies novatrices, à des démarches nouvelles et à des pratiques exemplaires.

GRANDE PRIORITÉ : **des infrastructures municipales « vertes »**

- Des réseaux d'approvisionnement en eau et des réseaux d'égout
- La gestion et le recyclage des déchets solides
- Des immeubles écoénergétiques



Autres priorités concernant les infrastructures municipales

- Le transport
- La culture et les loisirs
- Le tourisme
- Les télécommunications dans les régions rurales et éloignées
- L'accès à haute vitesse des institutions publiques à Internet
- L'infrastructure du logement à prix abordable

Demandes de projets

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario s'ajoute aux initiatives suivantes de SuperCroissance Ontario en matière d'infrastructures municipales : Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario (DCRPLO); Partenariats pour le sport, la culture et le tourisme (PSCT); et Partenariats du millénaire.

Toute demande faite dans le cadre de l'une de ces trois initiatives sera examinée aux fins du financement accordé aux termes du Programme d'infrastructures Canada-Ontario. L'Ontario publie les appels de propositions conjointement avec le Canada, après consultation des divers intervenants.

Principes directeurs

- Les municipalités sont les principales requérantes admissibles. Les tierces parties qui désirent soumettre un projet doivent obtenir l'appui de leur municipalité.
- On encourage les municipalités à présenter des demandes conjointes avec des municipalités voisines.
- On encourage les partenariats viables et les investissements stratégiques dans une infrastructure municipale novatrice ayant des avantages multiples.
- Le financement prend la forme d'une contribution plutôt que d'une subvention ou d'un prêt.
- La sélection des projets est fondée sur le mérite.
- Les requérants ont avantage à présenter leur projet de façon convaincante en le situant dans leur plan de développement stratégique.
- La préférence sera accordée aux propositions axées sur des technologies novatrices et des pratiques exemplaires en matière de financement, de gestion ou de partenariat.

Objectifs d'investissement

Au moins 40 p. 100 des fonds du Programme d'infrastructures Canada-Ontario seront consacrés aux infrastructures municipales « vertes » et au moins 15 p. 100, aux projets proposés par des collectivités rurales.

Contribution du Canada

Le Canada fournira jusqu'à un tiers des coûts totaux admissibles d'un projet donné. Ni l'Ontario, ni le requérant, ni une tierce partie ne peuvent recevoir de fonds d'autres sources fédérales pour réaliser un projet approuvé dans le cadre du Programme d'infrastructures Canada-Ontario. Pour chaque proposition retenue, le Canada versera habituellement une somme égale à celle versée par l'Ontario.

DURÉE DU PROGRAMME

La date limite fixée pour l'approbation des projets présentés dans le cadre du Programme d'infrastructures Canada-Ontario est le **1^{er} avril 2005**, et les projets doivent être terminés le **31 mars 2006**.

RENSEIGNEMENTS

Afin d'en savoir plus sur le Programme d'infrastructures Canada-Ontario, consultez l'un des sites Web suivants :

Canada : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni>

Ontario : <http://www.SuperBuild.gov.on.ca>

Ou composez l'un des numéros suivants :

- Industrie Canada — Bureau de mise en œuvre, Programme d'infrastructures Canada-Ontario : **1 877 806-7776**
- Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario : **1 888 588-4111**
- Partenariats pour le sport, la culture et le tourisme : **1 866 219-5001**
- Partenariats du millénaire : **(416) 325-0424**



Contient 20 p. 100 de matières recyclées

ISBN 0-662-65674-1
No de catalogue C2-556/2001
53350B